

SERVICE SOCIAL

de la CRAM Alsace-Moselle

UNITÉ

de

Mulhouse

2 av. Aristide Briand - 68200 Mulhouse
Responsable : Dominique Staedelin - tel. 03 89 33 38 12
Adjointe : Anne Beaupère - tel. 03 89 33 38 11

service-social.mulhouse@cramam.cnamts.fr

Les faits marquants en 2009

Trois grands axes caractérisent l'année :

- la diffusion de son offre de services au moment de la sortie d'hôpital aux établissements et services hospitaliers
- la préparation d'une offre de services renouvelée dans le champ de la prévention de la désinsertion professionnelle, s'inscrivant dans les orientations nationales 2010 de l'assurance maladie
- des travaux préparatoires à la fusion des caisses primaires du département dans le domaine de l'action sanitaire et sociale pour harmoniser les pratiques et construire des référentiels communs au département

4 programmes nationaux

Programme 1

Prévenir les risques de précarisation médico-sociale et/ou professionnelle des assurés en arrêt de travail pour maladie, accident du travail ou maladie professionnelle, au premier jour du 4ème mois d'indemnités journalières.
Pour 3112 signalements informatiques au 91ème jour d'arrêt de travail indemnisé, **1027 personnes ont bénéficié d'une aide individuelle et 414 personnes d'une aide collective.**

Programme 2

Accompagner le passage en invalidité des assurés ayant un accord administratif et médical pour l'attribution d'une pension d'invalidité.
Pour 534 signalements de nouvelles pensions d'invalidité, **215 personnes ont bénéficié d'une aide individuelle et 172 personnes d'une aide collective.**

Programme 3

Offrir un accompagnement social lors de la sortie d'hospitalisation aux personnes atteintes de maladies graves ou de séquelles d'accident entraînant des répercussions sociales importantes et aux personnes retraitées du régime général relevant des GIR 5 et 6, afin d'anticiper et d'accompagner le retour à domicile.
253 personnes ont été rencontrées dans le cadre des conventions passées avec les établissements hospitaliers pour la sortie d'hospitalisation, dont 174 personnes dans le cadre de l'aide au retour à domicile versée par la CRAV.

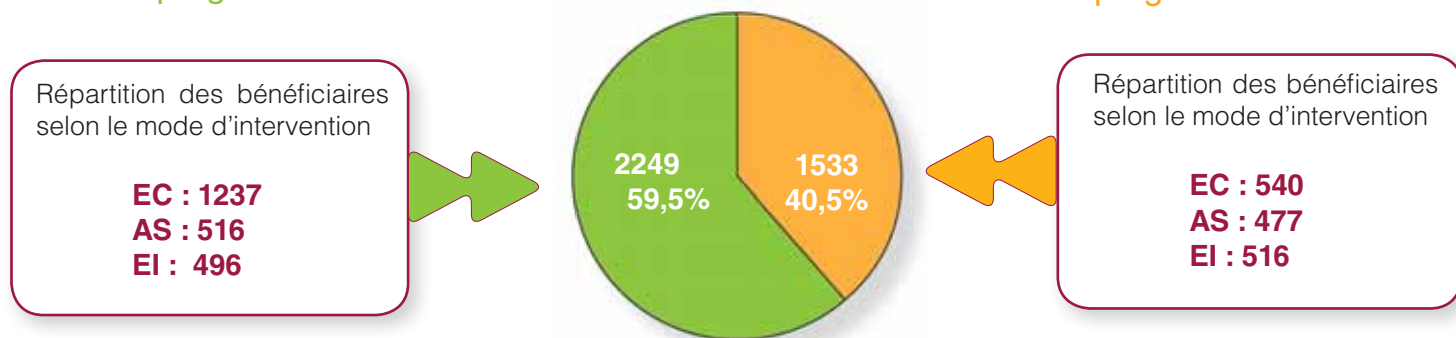
Programme 4

Mettre en place un parcours prévention santé pour des publics fragilisés, notamment par la promotion du dispositif d'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé.
Pour 1727 signalements de foyers bénéficiaires d'une attestation d'aide à l'acquisition d'une couverture complémentaire santé, **544 personnes ont bénéficié d'une aide individuelle et 146 personnes d'une aide collective.**
1 Parcours prévention santé sous la forme d'une intervention sociale d'intérêt collectif.

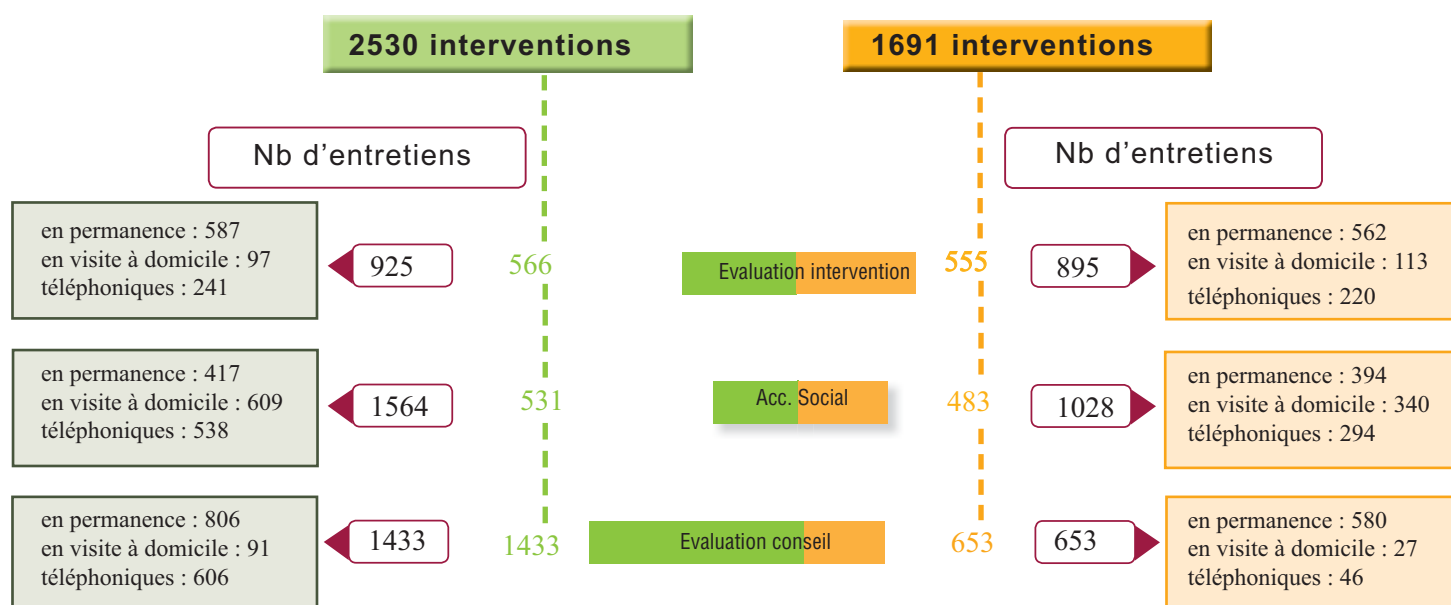
Les bénéficiaires d'une aide individuelle

Tous programmes nationaux

Hors programmes nationaux



Le travail social



Une offre de services diversifiée

Proposer aux assurés les plus fragiles un entretien individuel avec un assistant social pour leur donner des informations adaptées à leur situation, anticiper les risques d'aggravation financière et/ou psycho-sociale et prévenir les risques de rupture de droits, de lien social.

3782 personnes ont bénéficié d'un entretien individuel avec un assistant social. 41% d'entre elles ont au moins un facteur de risque de précarité identifié.

Inviter les assurés à des réunions collectives d'information et d'échange au cours desquelles sont abordés les droits et devoirs spécifiques à leur situation, les points de législation et les dispositifs utiles, dans une dynamique interactive et participative.

711 personnes ont assisté à une réunion d'information collective.

Offrir un accompagnement social individuel aux assurés qui nécessitent une aide personnalisée.

993 personnes ont bénéficié d'un accompagnement social.

Proposer un accompagnement social collectif autour de thématiques santé, maintien dans l'emploi, parcours prévention santé, aide aux aidants, ...

3 interventions sociales d'intérêt collectif ont été conduites pour 28 participants.